

Un réseau de Piscines en Pays Mellois



Saison estivale 2012
Du 29 mai au 2 septembre 2012

Syndicat Mellois des Piscines
2, place Bujault - 79500 Melle
Tél. 05 49 27 32 52
Email : piscines@paysmellois.org
<http://blogs.paysmellois.org/piscines>



BAIGNADE • TARIFS

Toutes les piscines

Catégories d'usagers	Nombre d'entrée(s)		
	1	10	20
Enfant de 3 à 17 ans	1,80	15,30	25,20
3 enfants et plus	1,30	10,70	17,60
Adultes	3,00	25,50	42,00
Retraité et couple	2,40	20,40	33,60
18-25 ans, étudiant, chômeur, handicapé	2,10	17,90	29,40
Association, centre de loisirs	1,50	-	-

Les cartes d'abonnement pour la baignade, délivrées dans les piscines de plein air, sont valables dans les cinq établissements exploités par le SMP.

Par contre, les cartes magnétiques d'AQUAMELLE, ne peuvent pas être utilisées dans les autres piscines.



Sous-Bressarde - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 27 69 77

Du 29 mai au 5 juillet 2012

Mercredi	-	15h00-19h00
Dimanche	-	15h00-19h00

Du 8 juillet au 2 septembre 2012

Lundi	Fermé	
Mardi	10h30-12h30	15h00-19h00
Mercredi	-	15h00-19h00
Jeudi	-	15h00-19h00
Vendredi	-	15h30-21h00
Samedi	-	15h00-19h00
Dimanche	10h30-12h30	15h00-19h00

Les shorts et les caleçons de bain sont interdits dans toutes les piscines.
Le port du bonnet de bain est vivement conseillé.

ACCUEIL À AQUAMELLE

Permanence pour l'information des usagers à
AQUAMELLE - Piscine du Pays Mellois

Lundi	11h30 - 12h30	16h - 18h30
Mardi	-	16h - 18h30
Mercredi	-	16h - 19h
Jeudi	11h30 - 12h30	16h - 18h30
Vendredi	-	16h - 18h30
Samedi	11h30 - 12h30	16h - 18h
Dimanche	11h30 - 12h30	16h - 18h

Pour les activités et les tarifs à AQUAMELLE, du 3 septembre 2012 au 31 mai 2013, renseignez-vous directement à l'accueil de la piscine.

Téléphone : 05 49 27 01 91

ACTIVITÉS • TARIFS

AQUAMELLE - Piscine du Pays Mellois

Activités	Nombre de séance(s)		
	1	5	10
AQUABASE (Apprentissage natation)	8,00	36,00	64,00
Individuel	8,00	36,00	64,00
18-25 ans, étudiant, chômeur, handicapé	6,00	25,20	48,00
Retraité et couple	6,40	28,80	51,20

Piscines d'été

Activités	Dans les piscines d'été, les activités sont proposées par les MNS à titre liberal, en dehors des horaires réservés à la baignade organisée par le SMP. Les tarifs indiqués ci-dessus sont donc conseillés mais en aucun cas imposés.		
Apprentissage natation			
Autres activités			



Allée du Pinier - 79500 Melle - Tél. 05 49 27 01 91

Du 28 mai au 24 juin 2012*

Lundi	~12h00 - 13h15~	17h00 - 19h30
Mardi	~12h00 - 13h15	17h00 - 19h30
Mercredi	12h00 - 13h15	15h00 - 20h00
Jeudi	-	17h00 - 20h00
Vendredi	12h00 - 13h15	17h00 - 20h00
Samedi	10h30 - 12h45	15h00 - 19h00
Dimanche	9h00 - 12h15	15h00 - 19h00

*Fermerture du 25 juin au 3 juillet (vidange bassins)

Du 4 juillet au 2 septembre 2012

Lundi	10h30 - 12h30	15h00 - 19h30
Mardi	10h30 - 12h30	15h00 - 19h30
Mercredi	-	15h00 - 21h00
Jeudi	10h30 - 12h30	15h00 - 19h30
Vendredi	-	15h00 - 19h30
Samedi	10h30 - 12h30	15h00 - 19h00
Dimanche	9h00 - 12h30	15h00 - 19h00

Les horaires à AQUAMELLE, à partir du 3 septembre, seront à votre disposition dans les piscines.



Rue du Marais - 79120 Lezay
Tél. 05 49 29 45 36

Du 29 mai au 5 juillet 2012

Mercredi	-	15h00-19h00
Samedi	-	15h00-19h00

Du 6 juillet au 2 septembre 2012

Lundi	-	15h00-19h00
Mardi	-	Fermé
Mercredi	-	15h00-19h00
Jeudi	10h30-12h30	15h00-19h00
Vendredi	-	15h30-21h00*
Samedi	-	15h00-19h00
Dimanche	10h30-12h30	15h00-19h00

*15h-19h à partir de 20 août (absence d'éclairage artificiel)



Route de Chef-Boutonne - 79190 Sauzé-Vaussais
Tél. 05 49 07 64 97

Du 29 mai au 5 juillet 2012

Mercredi	-	15h00-19h00
Dimanche	-	15h00-19h00

Du 6 juillet au 2 septembre 2012

Lundi	-	15h00-19h00
Mardi	-	15h00-19h00
Mercredi	10h30-12h30	15h00-19h00
Jeudi	-	15h00-19h00
Vendredi	-	Fermé
Samedi	-	15h00-21h00*
Dimanche	10h30-12h30	15h00-19h00

*15h-19h à partir de 20 août (absence d'éclairage artificiel)

Le SMP remercie la Région Poitou-Charentes, le Conseil Général des Deux-Sèvres, l'Etat et l'Europe, pour leur participation au financement des piscines de Chef-Boutonne et de Melle.

Le Syndicat Mellois des Piscines (SMP) regroupe les communautés de communes de Celles-sur-Belle, du Canton de Melle, du Cœur du Poitou (cantons de Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais) et du Lezayen.